

**BULLETIN**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE**  
ET D'APICULTURE  
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

---

**XIX<sup>e</sup> Volume.**  
**N<sup>o</sup> 10. — Octobre 1901.**

---

**EXTRAITS DU RÉGLEMENT**

ART. 1. — ..... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesses devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

*Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.*

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

---

**SENLIS**  
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE  
place de l'Hôtel-de-Ville.

## CONCOURS DE CHRYSANTHÈMES FLEURS, FRUITS et LÉGUMES

La Section de Chantilly organise un Concours qui aura lieu à Chantilly, dans les Grandes Ecuries du Château, les 9, 10 et 11 Novembre prochain.

Les Sociétaires désirant prendre part à ce Concours sont priés de se faire inscrire, au moins huit jours à l'avance, chez M. Lozet, professeur à Senlis, ou à M. Camille Lozet, secrétaire de la Section à Vineuil.

### PROCÈS-VERBAL

DE LA

#### Séance de la Section centrale

DU 6 OCTOBRE 1901.

PRÉSIDENCE DE M. VANTROYS, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

M. le Président présente les excuses de M. Thirion, qui ne peut assister à la séance.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté sans observation.

La correspondance comprend :

1° Lettre de M. le Sous-Préfet de Senlis, annonçant que M. le Ministre de l'Agriculture a accordé, comme tous les ans, à la Société, une subvention de 500 francs aux conditions habituelles. — Des remerciements sont adressés à M. le Ministre de l'Agriculture.

2° Annonces d'expositions : à Montmorency, le 20 octobre ; à Dunkerque, du 16 au 19 novembre.

3° Les catalogues ci-après : Pépinières générales de Deseine, à Bougival ; — Fleurs nouvelles de Millet et fils, à Bourg-la-Reine ; — Plantes pour massifs, de Schmidt, horti-

XIX<sup>e</sup> VOLUME. — N<sup>o</sup> 40. — OCTOBRE 1901.

#### MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Vatry. — M<sup>me</sup> Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruïet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroy. — M. le baron Gustave de Rothschild. — M. Tassin. — M. Deslandes père. — M. Delamotte. — M. Demarby. — M. Albert Menier. — M. Lecoq Dumesnil. — M. Testard.

#### PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

#### BUREAU HONORAIRE

M. Jassemijn, secrétaire-général. — M. Morel, vice président.

#### BUREAU CENTRAL

Président : M. Thirion. — Vice-Présidents : MM. Vantroys, Montigny et Audigier. — Secrétaire-Général : M. Mouret-Apert. — Secrétaire-Général-Adjoint : M. Lejay. — Secrétaire : M. Lestocart. — Secrétaire pour l'Apiculture : M. Hardret. — Trésorier : M. Choquet (Jules). — Trésorier-Adjoint : M. Vaillant. — Bibliothécaire-Archiviste : M. Cavaillier. — Conservateur du Matériel : M. Tirlet.

#### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Billion, Bordier, Camus, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Vaudier, Vibert.

#### JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

#### BUREAUX DES SECTIONS

**BETZ.** — Président : M. Roblin. Vice-Président : M. Caron. Secrétaire : M. Defrocourt. Délégué : M. Pascon.  
**CHANTILLY.** — Présid. d'honneur : M. Vallon. Présid. : M. Guillemillot. Vice-Présid. : MM. Masson et Béry. Secrét. : M. Lozet. Vice-Secr. : M. Camille Lzot. Trésorier : M. Debacq. Délégués : MM. Lecourbe et Ramus.  
**CREIL.** — Président : M. Coquatrix. Vice-Président : M. Pichon. Secrétaire : M. Hanniet. Trésorier : M. Dessat.  
**CREPY-EN-VALOIS.** — Président d'honneur : M. Chopinet. Président : M. P. tit V. Vice-Présidents : M. Oudin. Trésorier : M. Legros. Secrétaire : M. Francolin. Vice-Secrétaire : M. Fasquelle. Délégué : M. Ducro.  
**NANTEUIL-LE-HAUDOQUIN.** — Président : M. Delépine. Vice-Président : M. Lebrun. Secrétaire : M. Grélez père. Vice-Secrétaire : M. Lebrun. Trésorier : M. Lefebvre. Délégués : MM. Garnotel et Bellot.  
**PONT-SAINT-MAXENCE.** — Président : M. Celer. Vice-Présid. : MM. Bouffet et Brassart. Secrétaire : M. Vinet. Vice-Secrétaire : M. Hennequin (Edmond). Trésorier : M. Gosnet. Délégué : M. Gosnet.



culteur à Lyon ; — Oignons à fleurs, de Thiébaud, 30, place de la Madeleine, à Paris ; — Oignons à fleurs, de Polman-Mooy, à Haarlem (Hollande), et de Groenewegen et C<sup>ie</sup>, à Amsterdam (Hollande).

M. le Président donne connaissance du rapport de M. Vaudier, juré à l'Exposition de Clermont, et en ordonne l'insertion au prochain Bulletin.

M. Hardret a la parole pour lire son rapport sur le projet de loi concernant les retraites ouvrières. Après plusieurs observations échangées entre l'auteur du rapport, ainsi que M. le Président et MM. Lozet, Delmont, Carreau, Vaudier et plusieurs autres membres de la Société, et voyant l'impossibilité de se mettre d'accord, M. le Président renvoie à un mois l'examen du rapport.

M. le Président dit qu'à l'occasion du Concours que la Section de Chantilly organise pour les 9, 10 et 11 novembre, et pour lequel la Société met à la disposition de la Section trois médailles de vermeil et une en argent, M. Guillemint espère que les entrées couvriront les frais d'installation, le local étant offert par le Domaine ; ce Concours ne coûterait rien à la Société.

Sur la demande de M. Carreau, délégué de la Section de Chantilly, il est entendu que le bureau s'occupera du choix des jurés.

M. le Secrétaire-Général rend compte à l'assemblée des décisions du Conseil d'administration ; le Conseil, après avoir entendu les explications qui lui ont été données par M. le Professeur, ouvre un crédit de 300 francs pour la réfection de la plate-bande à l'espalier le long de la rue Saint Etienne, comprenant l'apport de bonnes terres et la main-d'œuvre, ainsi que la réparation de la grand'porte donnant sur cette rue, et le recrépissage du mur de cet espalier, qui devra être fait au printemps.

Ces décisions sont approuvées par l'assemblée.

Il est ensuite procédé au tirage de la tombola, composée de l'apport de M. Thomas et de fruits provenant du Jardin d'expériences, et la séance est levée à quatre heures.

*Apports en séance :*

Par M. PECQUET : Un bouquet de très belles Poires Duchesse de Mouchy, provenant d'une greffe de boutons à fruits, et des cosses de Haricots américains. — *Mention simple.*

Par M. THOMAS : Quatre variétés de Pêches de semis et de plein vent, et une grappe de Chasselas de Fontainebleau, le tout offert pour la tombola. — *Mention simple et remerciements.*

*Remerciements* à M. LOZET, pour son apport de Pommes et Poires, pour la tombola, provenant du Jardin de la Société

---

## DÉGUSTATIONS

---

15 Septembre.

POIRE BONNE D'ÉZÉE, du jardin de M. Mouret. — Fruit sur-moyen, ovoïde, légèrement bosselé. — Peau épaisse, jaune paille, très faiblement tiquetée de brun clair. — Chair blanche, demi-fine, demi-fondante, assez juteuse et sucrée. — Seulement bon. — Pédoncule assez long, assez gros, recourbé. — Œil caduc.

15 Septembre.

POIRE TRIOMPHE DE VIENNE. — Fruit gros, forme de Bon Chrétien, bosselé. — Pédoncule moyen, inséré dans l'axe. — Peau épaisse, grasse, uniformément roux doré terne. — Chair blanche, demi-fine, demi-fondante, bien juteuse, sucrée et relevée. — Franchement bon. — Arbre à bois jaune verdâtre, divariqué, à végétation irrégulière, mais paraissant fertile.

## PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

### Section de Chantilly.

SÉANCE DU 27 OCTOBRE 1904.

PRÉSIDENCE DE M. MASSON, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté, sauf une petite rectification à faire.

Au lieu de lire : *Administration du Grand-Condé*, lire : *Commission administrative du Musée Condé*.

Sont présentés pour faire partie de la Société :

MM. MAUGER, géomètre à Chantilly (par MM. Jarrier et Gross) ;

VALTA, jardinier chez M. Decauville, à Coye (par MM. Léger et Lecourbe) ;

CARNET, pépiniériste au Mesnil-Amelot (par MM. Guillemot et Masson) ;

PRÉVOST (Charles), à Vineuil (par MM. Camus et Floquet).

La correspondance se compose :

1° D'une lettre de M. Thirion, qui promet d'assister à la distribution des récompenses si sa santé le lui permet, et qui met à la disposition de la Section de Chantilly quatre médailles.

2° Une lettre de M. Vallon, maire de Chantilly, qui accepte la présidence de la séance de distribution des récompenses, et qui joint à sa lettre un don de 50 francs ; il fait part en outre de la décision prise par la Compagnie du Nord d'adresser à la Section de Chantilly deux médailles pour son Exposition.

Nous comptons aujourd'hui, parmi nos membres donateurs :  
M<sup>me</sup> la baronne James de Rothschild, pour une somme de 400 francs ;

M. le baron Gustave de Rothschild, 50 francs ;

M. Aumont, 50 francs ;

M<sup>me</sup> Boyer, 50 francs ;

M<sup>me</sup> Vieillard, 40 francs.

### PROGRAMME DE L'EXPOSITION

Samedi 9 novembre, ouverture de l'Exposition au public à une heure.

Dimanche 10 et lundi 11, à neuf heures du matin.

Le lundi, les enfants des Écoles, accompagnés de leurs maîtres, pourront entrer gratuitement, ainsi que les vieillards de l'Hospice.

Le prix des entrées est fixé à 4 franc le samedi, et à 0,50 centimes les dimanche et lundi.

### RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION.

Art. 1<sup>er</sup>. — Tout sociétaire devra être munie de sa quittance de l'année pour entrer à l'Exposition, afin d'éviter toute réclamation.

Art. 2. — Toute personne étrangère à la Société devra payer le prix ci-dessus indiqué pour entrer à l'Exposition, et à chaque rentrée acquitter de nouveau le prix.

Art. 3. — Les exposants ou membres de la Société auront le droit de faire entrer les personnes de leur famille habitant sous le même toit.

Art. 4. — Tout titulaire de cartes de faveur devra la faire poinçonner en entrant et en sortant ; cette carte est rigoureusement personnelle.

Art. 5. — Il est expressément défendu de toucher aux plantes ou objets présentés ou de changer les étiquettes apposées sur les lots des exposants.

Art. 6. — Les exposants sont priés de ne livrer les objets vendus avant le lundi soir, quatre heures.

### COMMISSION D'ADMINISTRATION DE L'EXPOSITION.

Le samedi : MM. Ramus et Floquet.

Le dimanche : MM. Lozet (Camille). Camus, Gross.

Le lundi : MM. Carreau, Aubin fils, Prévost.

Le jury devra se rendre aux Grandes Ecuries, le samedi, à dix heures du matin, où le président de la Commission, M. Camus, les recevra.

M. Houlet a été désigné par la Section de Chantilly pour faire parti du jury.

La distribution des récompenses aura lieu le dimanche 10 novembre, à quatre heures et demie, dans la salle des réunions de la Mairie, sous la présidence de M. Vallon, maire de Chantilly.

L'assemblée charge M. Lozet, professeur, de la surveillance des travaux préparatoires de l'Exposition et du placement des lots.

M. Prévost, de Vineuil, offre gravement son concours pour l'exécution de ces travaux et promet de fournir les ouvriers nécessaires.

### Section de Crépy-en-Valois.

SÉANCE DU 14 JUILLET 1901.

La séance est ouverte à deux heures.

Les membres présents sont : MM. Lafontaine, Droux, Dandrieux, Choron et Francolin.

Conformément aux dispositions du règlement, il n'y a pas eu de conférence.

M. CHORON, membre sociétaire, a fait l'apport d'un lot comprenant : Fleurs : Géraniums, Thlaspis, Zinnias, Chrysanthèmes et Mufliers. — Fruits : Groseilles rouges. — Légumes : Haricots verts (variété Noir de Belgique), Haricots verts (Roi des verts), Haricots beurre (Nain du Mont-d'Or), Fèves de marais, Artichauts verts de Laon, Chou-Fleur Lenormand, Chou Milan frisé, Romaine blonde, Laitue Bossin, Laitue citron, Laitue royale, Navet plat blanc, Pois Gloire de Sarcelles, Pois manga-tout, Cornichons verts de Paris, Cresson de jardin de pleine terre, Ail commun, Echalotte

commune, Echalotte de Jersey, Pommes de Terre (Royale de Kidney), Oignons blancs de Valence.

Il a été attribué à cet apport une *mention très honorable*.

Séance levée à deux heures et demie.

SÉANCE DU 11 AOUT 1901.

La séance est ouverte à deux heures.

Les membres présents sont : MM. Lafontaine, Droux, Fasquelle, Dandrieux, Choron et Francolin.

Conformément aux dispositions du règlement, il n'y a pas eu de conférence.

Apport de M. CHORON : Fleurs : Zinnias variés. — Fruits : Poires de Madeleine, Raisin de la Madeleine, Prunes de Mousieur, Reine-Blanche, Reine-Claude, Mirabelle. — Légumes : Poirée blonde, Concombre blanc parisien, Cornichon serpent, 0<sup>m</sup>80 de long, Pomme de Terre Joseph Rigault, Hollande violette, Early rose, Dauphinoise œil de perdrix.

Il a été attribué à cet apport une *mention honorable*.

Séance levée à deux heures et demie.

SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 1901.

La séance est ouverte à deux heures.

Les membres présents sont : MM. Droux, Choron, Dandrieux.

Conformément aux dispositions du règlement, il n'y a pas eu de conférence.

Apport de M. CHORON : Fruits : Raisin Chasselas blanc, Pomme Chataignier d'été. — Légumes : Melon vert d'eau, Haricots verts Flageolets Chevrier, Tomates perfection, Pomme de Terre Hollande jaune, Vittelotte rose, Pommes de Terre Truffes négresse, Chicorée frisée de Meaux, Betteraves à salade Noire d'Egypte.

Il a été attribué à cet apport une *mention honorable*.

Séance levée à deux heures et demie.

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 1901.

PRÉSIDENTE DE M. PETIT, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures.

Les membres présents sont : MM. Lozet, professeur, Petit, Fasquelle, Oudin, Fricoté, Lejay, Droux, Pépin, Mercier, Rousseau et Brugevin.

M. Petit donne lecture d'une lettre de M. le Secrétaire-Général, lettre de laquelle il résulte que la Section de Crépy doit nommer un juré pour la prochaine Exposition de Chantilly.

M. Fasquelle est désigné à l'unanimité; il accepte le mandat et remercie l'assemblée.

M. Lozet annonce le succès remporté au Concours de Pont par M. Godard, pépiniériste et membre de la Section de Crépy. La médaille et le diplôme attribués à M. Godard, lui seront remis à la prochaine séance.

Il est fait ensuite une conférence sur le mode de multiplication des végétaux par l'éclatage et la bouture.

M. LEJAY, membre sociétaire, a obtenu une *mention honorable* pour apport de deux cucurbitacés (Coloquintes), de dimensions fort remarquables.

Séance levée à trois heures.

---

### Section de Pont-Sainte-Maxence.

SÉANCE DU 30 JUIN 1901.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Vinet, secrétaire, par la lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Étaient présents : MM. Vinet, secrétaire; Danguillaume, Demoncy, Knuss, Hennequin (Edmond), Vandeville.

La parole est donnée à M. le Professeur, qui fait lecture, dans le journal *Cidre et Poiré*, d'un article concernant les

insectes qui attaquent les fruits, et qui a été écouté attentivement.

La séance est levée à trois heures et demie.

---

SÉANCE DU 21 JUILLET 1901.

La séance est ouverte à deux heures et demie, sous la présidence de M. Bouffet, vice-président, par la lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Étaient présents : MM. Bouffet, vice-président; Vinet, secrétaire; Danguillaume, Demoncy, Hennequin (Eugène), Gury.

La parole est donnée à M. le Professeur, qui traite la leçon annoncée au précédent Bulletin.

Il avait été déposé sur le bureau par M. le Professeur, pour la tombola, deux volumes ayant pour titre : *L'Ecole des Engrais chimiques et la Culture ordinaire et forcée de l'Asperge*.

La Commission a examiné les apports :

Il a été accordé une *mention honorable* à M. DANGUILAUME, pour quatre variétés de Cerises et un lot de Légumes;

Une *mention simple* à M. DEMONCY, pour un lot de Légumes.

La séance est levée à quatre heures.

---

SÉANCE DU 20 OCTOBRE 1901.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Bouffet, vice-président, par la lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Étaient présents : MM. Bouffet, vice-président; Vinet, secrétaire; Demoncy, Hennequin (Edmond), Hennequin (Eugène), Mazille, Richez.

MM. Céler, président, et Brassart, vice-président, s'étaient fait excuser.

A l'issue de la séance et sur la proposition de M. le Professeur, il a été procédé à l'élection d'un juré pour l'Exposition de Chantilly. M. Vandeville a été nommé à l'unanimité; ce dernier, qui n'assistait pas à la séance, a fait savoir depuis qu'il acceptait ces fonctions.

M. Mazille a mis son jardin à la disposition de M. le Professeur pour y donner son cours, traitant de la question de la plantation sur franc et sur cognassier.

La séance est levée à quatre heures.

---

## EXPOSITION D'HORTICULTURE DE CLERMONT LE 21 SEPTEMBRE 1901

---

*Rapport de M. VAUDIER, jardinier au Château  
de la Belle-Fontaine, à Senlis.*

Ayant eu l'honneur d'être désigné par notre Société comme membre du jury à l'Exposition de Clermont, je viens vous rendre compte de ma mission.

Le jury se composait de MM. Lecointe, de Paris; Van den Heede, de Lille; comte d'Elbée, de Beauvais; Leriche, d'Amiens; Courtois, professeur de la Société d'horticulture de Compiègne, et Vaudier, jardinier en chef au château de la Belle-Fontaine. Le jury s'est constitué et a nommé MM. Lecointe président, et Van den Heede secrétaire.

A une heure, nous sommes entrés en fonction, pour terminer à six heures du soir, guidés par M. Bazin, l'habile et dévoué professeur de la Société de Clermont.

L'exposition avait lieu au Collège, dont la cour avait été transformée en parterre, potager et pépinière, son préau en un vaste fruitier, ses classes en serres variées, et enfin son Parloir en un petit musée d'art horticole; de sorte que nous avions à juger cinquante lots de fleurs, de légumes, d'arbres

et de fruits, renfermant plus de douze cents variétés de toutes sortes.

Ce qui attire mon attention, ce sont les variétés de Nepenthes, Crotons, Anthurium, d'une culture irréprochable; plus loin, un magnifique lot de plantes de serre, telles que Fougères, Caladium, Anthurium de semis, et un gigantesque *Circas circinalis*.

A côté, un lot de fruits remarquable; dans une des classes, une collection de cinq cents Dahlias Cactus des plus variés.

L'ensemble de cette exposition était d'un effet ravissant.

### PALMARÈS

Prix exceptionnel. — Grand diplôme d'honneur, offert par la Société nationale d'Horticulture de France: à l'Asile départemental d'aliénés de Clermont, pour l'ensemble de son exposition et de ses cultures maraîchères.

Médaille d'or, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture, et décernée au nom du Gouvernement de la République: à M. Van der Gutten, jardinier chez M. Jules Labitte, pour l'exposition de la ferme fruitière.

Vase de Sèvres, offert par la Ville de Clermont: à M. Chantrier, horticulteur à Mortefontaine.

Grand Prix d'honneur, objet d'art (La Perle), offert par les Dames patronnesses, et 400 francs: à M. Bultel, jardinier au château de Mello.

### *Horticulteurs-Marchands.*

Prix d'honneur, objet d'art (La Pensée), offert par les Dames patronnesses, et 50 francs: à M. Prenveille, horticulteur-pépiniériste à Saint-Just-en-Chaussée.

1<sup>er</sup> prix, objet d'art (Caresse et Zéphir), offert par les Dames patronnesses, et 30 francs: à M. Benoist-Gervais, horticulteur-pépiniériste à Estrées-Saint-Denis.

2<sup>e</sup> prix, objet d'art (Les Vendanges), et 20 francs: à M. Pichon, pépiniériste à Villers-Saint-Paul.

Quatre objets d'art décernés à MM. Cayeux, de Paris;

Benoist-Duru, de Giencourt-Clermont; Guillaume, de Clermont, et Dingeon, de Paris.

Deux médailles de vermeil grand module décernées à MM. Chevillot, de Thomery, et Baude, de Fayel-Cauvigny.

Une médaille d'argent grand module à M. Vandeville, de Pontpoint, et une médaille d'argent à M. Meurinne, d'Etouy.

Hors concours, avec félicitations du jury : M. Vilmorin, horticulteur-grainier à Paris.

*Horticulteurs Amateurs.*

Prix d'honneur, objet d'art (Les Roses), offert par les Dames patronesses et 50 francs : à M. Goujon, jardinier chez M<sup>me</sup> Tisserand, à Clermont.

Médaille de vermeil et 20 francs : à M. Blanchard, jardinier chez M<sup>mes</sup> Champion et Huvey, à Clermont.

Médaille de vermeil grand module, offerte par M. Duquesnel : à M. Bouffet, pharmacien à Verberie.

Médaille de vermeil : à M<sup>lle</sup> Gallet, à Saint Just-des-Marais.

Deux médailles d'argent décernées à MM. Couteau, à Ronquerolles, et Beaussang, à Crèvecœur.

*Amateurs cultivant eux-mêmes.*

Médaille de vermeil, grand module : à M. Cocu, de Mello.

Médaille d'argent : à M. Renard, propriétaire à Ferrières.

*Instituteurs.*

Médaille de vermeil, grand module : à M. Gayant, à Nointel.

Médaille de vermeil : à M. Lefèvre, à Avrechy.

Médaille d'argent, grand module : à M. Bléry, à Saint-Remy-en-l'Eau.

Médaille d'argent : à M. Chambrelent, à Rouvray-les-Merles.

Médaille d'argent : à M. Drouard, à Wavignies.

*Travaux d'art.*

Diplôme de médaille d'or, avec félicitations du jury, pour

l'ensemble des travaux d'art exposés par les maitresses et les élèves du Couvent de la Providence, à Clermont.

Médaille de vermeil : à M. Guillaume fils, pour ses tableaux de fougère.

Le jury adresse toutes ses félicitations à M. Bazin, professeur de la Société d'horticulture de Clermont pour la parfaite organisation de cette exposition, qu'il déclare des plus remarquables par le nombre et la beauté des collections présentées et lui décerne, comme souvenir, la médaille d'argent, grand module, offerte par M. Rendu, député de l'arrondissement de Clermont.

Le matin, un déjeuner a été offert aux membres du Jury, et le soir, on se réunissait de nouveau à l'hôtel de Saint-André dans un dîner intime avec les membres de la commission. Au dessert, M. Jules Labitte, président de la section de Clermont, a remercié MM. les Membres du Jury.

M. Lecointe, se faisant l'interprète de ses collègues, a répondu que tous les Membres du Jury garderaient de cette exposition le meilleur souvenir.

---

## EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

---

*Emploi du Phlox de Drummond comme fleur d'hiver.* — Semé au printemps, le *Phlox Drummondii*, plante annuelle, donne des fleurs une partie de l'été. On sait combien ces fleurs sont gracieuses et combien leurs couleurs sont variées, entre le rose le plus tendre et le violet le plus foncé.

Avoir des fleurs en été, il n'y a rien là que de très commun. Mieux vaut en obtenir en hiver. C'est précisément ce que l'on peut obtenir avec le Phlox de Drummond. Loin d'être délicat, comme on pourrait le croire, il est, au contraire, assez rustique, surtout lorsqu'il est fort; il passe facilement l'hiver dans une simple orangerie ou dans un appartement,

où il se couvre de fleurs pendant deux ou trois mois de la mauvaise saison. C'est alors une « mère féconde » pour la fleur coupée. Ce sera, nous n'en doutons pas, une nouvelle ressource pour la confection des gerbes, bouquets, etc., lorsque les horticulteurs mettront en pratique ce que nous allons leur indiquer.

Les Phlox de Drummond doivent être cultivés dans une terre légère, dans laquelle on fait entrer une moitié ou trois quarts de terre de bruyère. Si l'on se propose de jouir des fleurs de ces plantes en hiver, il faut les cultiver de bonne heure au printemps et les pousser à fleurir tôt en été (mai-juin); on les laisse ensuite souffrir jusqu'en septembre, en les arrosant rarement et en les exposant au grand air. C'est ainsi que les touffes s'aoutent et acquièrent une consistance ligneuse qui leur permet de supporter plus facilement les influences climatiques et surtout l'humidité constante de l'automne. Au commencement de septembre, on fait un rempotage en se servant des mêmes pots, c'est-à-dire en réduisant les mottes par une suppression du vieux chevelu le plus externe; on peut aussi remplacer de l'ancienne terre par de la nouvelle; on rajeunit les plantes en supprimant les tiges mortes ou fatiguées; on arrose copieusement chaque fois que le besoin s'en fait sentir. Les plantes mettent à profit les soins dont elles sont l'objet à cette époque: elles se fortifient, prennent de l'accroissement et procurent ensuite une ample floraison pendant l'hiver, si on a le soin de les placer dans un lieu bien éclairé, à une température de 8 à 9°, température qui peut, sans danger, descendre jusqu'à 4° et même 3°.

On peut également obtenir des plantes pouvant servir à la garniture des paniers, corbeilles de table, etc.; il suffit, pour cela, d'employer les variétés naines.

Les *Phlox Drummondii* sont appelés à rendre de grands services pour la garniture hivernale, soit comme fleurs coupées, soit comme fleurs en pots. Ce sont, puis-je dire, de nouvelles fleurs d'hiver à ajouter à celles, peu nombreuses,

que nous possédons, pour la décoration florale des appartements.

Henri THEULIER fils.

(*Le Petit Jardin*)

\*  
\*\*

*Contre l'Altise.* — En incorporant aux bouillies cupriques appliquées contre le mildew de 100 à 130 grammes d'aloès par hectolitre, les viticulteurs tunisiens débarrassent leurs vignobles des altises. Ne pourrait-on pas tenter de préserver avec une solution d'aloès les semis de choux, navets, radis et autres crucifères dont les altises sont si friandes?

(*Bulletin de la Société d'horticulture et d'arboriculture de la Haute-Vienne.*)

\*  
\*\*

*Les Fraisiers stériles.* — M. Alfred Trillé, directeur de l'important établissement de viticulture et de forcerie de Bas-Oha, écrit ce qui suit :

« Dans beaucoup de petits jardins, on voit la moitié, si ce n'est pas les trois quarts, des fraisiers qui ne portent pas de fruits. La raison en est que beaucoup de personnes ignorent qu'un fraisier stérile restera toujours stérile. Pendant sept ans, j'ai cultivé, pour expérience, des stolons d'un fraisier stérile, et je n'ai jamais pu en obtenir des fruits, tout en leur donnant plus de soins qu'aux autres. Les jeunes stolons de ces fraisiers sont toujours plus beaux et plus forts que ceux des plantes fertiles, et on les prend pour la reproduction. Au bout de quelques années, il ne reste plus dans le jardin que des plantes ne produisant que des feuilles. »

Il y a, en effet, des fraisiers dioïques par avortement, c'est-à-dire qui portent des fleurs incapables de se féconder elles-mêmes, et qui, pour cette cause, restent stériles. Il faut détruire avec les soins les pieds, ainsi que leurs stolons, de ces fraisiers coularde.

(*Lyon-Horticole.*)

Observations faites dans la commune de Borest  
pendant les mois de

JUILLET 1901				AOÛT 1901			
DATE	HAUTEUR	TEMPÉRATURE		DATE	HAUTEUR	TEMPÉRATURE	
	D'EAU TOMBÉE	MAXIMA	MINIMA		D'EAU TOMBÉE	MAXIMA	MINIMA
1	12 <sup>mm</sup> 2	20.2	12.2	1	—	23.4	17.1
2	4 3	21.3	12	2	—	25.7	17.3
3	2 2	22.4	12.1	3	—	27	18
4		23.5	11.3	4	—	28.2	16.2
5		23.4	11.7	5	0 <sup>mm</sup> 3	25.2	16.1
6		24.3	12.2	6	—	24.3	15.3
7		26.3	12.3	7	—	26.7	14.3
8		27	12.4	8	—	28	12
9		29.2	12.7	9	—	31.2	10.2
10		31.1	14.3	10	—	28.2	15.4
11		32.7	15.5	11	0 1	23	11
12		33	15.4	12	—	26.8	11.5
13		33.1	15.3	13	—	27.5	9.5
14	9 4	33.3	15.2 <sup>(1)</sup>	14	—	28.2	7.5
15		32.1	14.1	15	—	28.8	8.5
16		32.2	14	16	—	( <sup>2</sup> )	
17		32.6	14.2	17	—		
18		32.7	15.1	18	—		
19		32.9	15.5	19	—		
20		32.5	15	20	—		
21		32.7	15.3 <sup>(2)</sup>	21	—		
22	6 7	20.7	13.2	22	—		
23		22	12.2	23	—		
24	0 9	21.1	11.7	24	—		
25	3 4	21	12.2	25	—		
26	9 2	20.1	12.3	26	4 3		
27	7 2	20.3	12.1	27	2 1	20	
28		20.4	12	28	3 2	21.1	10.1
29		20.1	12.4	29	—	22.2	10.2
30		20.5	13	30	—	22.7	9.2
31		21.9	15.5	31	—	23	8
Total	55 <sup>mm</sup> 5	M <sup>mm</sup>		Total	10 <sup>mm</sup>	M <sup>mm</sup>	M <sup>mm</sup>

(<sup>1</sup>) Orage du sud. — (<sup>2</sup>) Orage du sud-ouest — (<sup>3</sup>) Interruption de service du 16 au 25 août inclus.

Dressé par l'instituteur soussigné.

LAVALLÉE.

**Leçons d'Horticulture.**

NOVEMBRE 1901

*Plantation des végétaux à feuilles caduques.*

- Senlis :* Dimanche 3, à l'issue de la séance.
- Barbery :* Jeudi 7, à 11 heures, chez M. Boucher, maire.
- Crépy :* Dimanche 10, à 2 heures, à l'école des garçons.
- Betz :* Jeudi 14, à 2 h. 1/2, à la mairie.
- Pont-Ste-Maxence :* Dimanche 17, à 2 heures, à la mairie.
- Creil :* Mercredi 20, à 4 heures, à l'école des garçons.
- Chantilly :* Dimanche 24, à 2 heures, salle des réunions.
- Nanteuil :* Jeudi 28, à 3 h. 1/2, à l'école des garçons.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

Nous rappelons aux personnes qui ont des communications à faire relativement à l'Insectologie et à l'Apiculture, de bien vouloir les adresser à M. Hardret, secrétaire pour l'Apiculture.

# AVIS

## Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

### Pour une Case :

4 fois . . . . .	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40	fr.
3 fois de suite. . .	6	»»	12 fois de suite. . .	18	»»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

## Exposition de vente.

La Société a décidé que M. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

## Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

## Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.